



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :  
le 13/09/2022

Publication :  
le 23/09/2022

**Délibération n° D-2022-296**

**Quartier Nord - Labellisation d'une France-Services -  
Convention avec le Préfet et les partenaires France-Services -  
Avenant n°1**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

**Excusés :**

Monsieur Elmano MARTINS.

**Direction Accueil et Formalités  
citoyennes**

**Quartier Nord - Labellisation d'une France-Services -  
Convention avec le Préfet et les partenaires France-  
Services - Avenant n°1**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur Proposition de Monsieur le Maire,

Vu la décision de mise en place d'un réseau France-Services annoncé par le Président de la République le 25 avril 2019 ;

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 6094 en date du 1er juillet 2019 ;

Le gouvernement s'est engagé à déployer un réseau de service public polyvalent les « France-Services » afin de permettre aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique à moins de 30 minutes de leur domicile. Les France-Services ont vocation à s'installer en priorité dans les territoires ruraux et dans les quartiers de la politique de la ville.

Chaque structure dispose d'au moins deux agents polyvalents et repose sur un socle de 9 partenaires obligatoirement présents à travers des référents territoriaux. Six opérateurs : la Poste, Pôle Emploi, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et 3 administrations partenaires : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des impôts et le Ministère de la Justice.

La France-Services va permettre à l'utilisateur d'accéder à plusieurs services publics pour :

- être accompagné dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à ses questions ;
- être aidé dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- résoudre les situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- lui mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

En janvier 2020 la Ville de Niort a obtenu ce label pour la mairie de quartier du Clou Bouchet située en quartier prioritaire de la ville.

En 2021 la Ville s'est engagée dans le cadre du programme de requalification et de réaménagement de l'îlot Denfert Rochereau à créer une seconde France-Services, Place de Strasbourg, afin de doter le quartier Nord d'un équipement administratif de proximité.

Les locaux définitifs de cette France-Services étant en construction et disponibles qu'en 2024, la Préfecture des Deux-Sèvres a invité la Ville à anticiper cette ouverture dès 2022 afin de garantir les conditions d'accès et de financement du label France-Services. Celle-ci va donc ouvrir provisoirement dans un local du centre Du Guesclin. L'audit de labellisation devrait, selon toute probabilité, être réalisé en octobre 2022.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) assure le pilotage et l'animation de la politique publique France-Services. La gouvernance locale est assurée par les Préfets des départements.

Les structures labellisées font l'objet d'une convention tripartite entre le gestionnaire, le Préfet et les partenaires France-Services pour une durée ne pouvant excéder celle de l'accord-cadre national avec tacite reconduction. Le gestionnaire peut dénoncer la convention sous un préavis de 6 mois avant son échéance.

Les signataires de la convention se réunissent en comité de pilotage au moins une fois par an.

Chaque structure bénéficie de la part de l'Etat d'une dotation forfaitaire annuelle de 30 000 €. Ce montant est réparti entre le fond national d'aménagement et de développement du territoire et le fond inter-opérateurs.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la labellisation de la France-Services du quartier Nord et son adhésion à la charte nationale d'engagement France-Services ;
- solliciter les aides financières susceptibles de participer au financement de ce service ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°1 à venir à la convention entre la Ville de Niort, le Préfet et les partenaires France-Services après obtention de la labellisation de la France-Services du quartier Nord.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1